



Nos formations

INTERVENIR EN SÉCURITÉ SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Intervenir à proximité ou sur une installation électrique expose à des risques spécifiques. La réglementation impose que chaque salarié soit formé aux risques électriques afin d'acquérir les connaissances et les bons gestes nécessaires pour travailler en sécurité. À l'issue de la formation, et après s'être assuré que le salarié maîtrise ces risques et connaît son environnement de travail, l'employeur peut délivrer l'habilitation électrique. Celle-ci précise les tâches que le salarié est autorisé à réaliser et le cadre de ses interventions.

Chez FPS, nous accompagnons les professionnels dans l'acquisition de ces bonnes pratiques en alliant théorie et exercices pratiques. Nos formations, réalisées selon la norme NFC 18-510/A2, s'appuient sur du matériel pédagogique adapté permettant de comprendre les risques, d'identifier les situations à maîtriser et d'adopter les gestes appropriés pour intervenir en sécurité.

Retrouvez ci-contre un guide visuel pour vous aider à identifier l'habilitation adaptée à votre activité. Et si un doute persiste, notre équipe est là pour vous conseiller et vous accompagner dans la définition de vos besoins en habilitation électrique.

NOUS CONTACTER

☎ 03 27 64 95 36

✉ secretariat@fps-nord.fr

🌐 www.fps-nord.fr



H0 B0

Travaux non électriques
dans un environnement
électrique



B1V B2V

Exécutant BT
Travaux hors tension
basse tension

Chargé de travaux BT
Dirige et organise des
travaux basse tension



BS - BE

BS - BE
Réarmer, remplacement à
l'identique et manoeuvre



BC - HC

Chargé de consignation
Consignation BT - HT



Essai - Mesurage

Essais et mesurage



BR

Intervention générale en BT
Essais, mesurages, manoeuvre
et vérification



H1V H2V

Exécutant HT
Travaux hors tension
haute tension

Chargé de travaux HT
Dirige et organise des
travaux haute tension